

Education

47 fermetures de classe annoncées pour 11 ouvertures

Lundi dernier, les représentants de l'Education nationale et des instances syndicales ont tenu de se mettre d'accord sur la carte scolaire pour la prochaine rentrée des écoliers de la Manche.

L'instance chargée de statuer sur les ouvertures et fermetures de postes pour la rentrée scolaire de septembre 2023, qui regroupe les représentants de l'administration et des syndicats d'enseignants, s'est réunie lundi dernier à Saint-Lô. L'exercice donne lieu régulièrement à des divergences de points de vue sur les conditions de rentrée dans les écoles publiques de la Manche.

47 fermetures, 11 ouvertures

Après discussion, le projet de l'administration prévoit " **47 fermetures de classes pour seulement 11 ouvertures** " (lire par ailleurs). Selon la FSU, les échanges ont permis de " **sauver de justesse** " six classes (EPM Romagny ; EPM Delisle Valognes ; EPM Marigny ; EPM Fermanville ; EPM Créances; EPM Percy) sur plus d'une trentaine de situations débattues.

Ce projet de carte scolaire soulève la colère des organisations syndicales. Il a été établi dans un contexte de réduction de moyens alloués par le ministère (moins 99 postes en Normandie) et une répartition arrêtée par la rectrice qui privilégie, selon le Sgen-CFDT, " **les départements les plus urbains au détriment des plus ruraux** ". La Manche se voit ainsi retirer 29 postes.

" Choix budgétaires "

Cette situation est jugée " **catastrophique** " par la FSU : " **Dans le département, des postes doivent être rendus soi-disant au titre de la démographie : nous perdons 559 élèves, ce qui correspond à 1,8 élève de moins par école. Alors que le ministère de l'Éducation place la France très loin dans le classement des pays européens en ce qui**

concerne le nombre d'élèves par classe, la baisse démographique n'aurait-elle pas été l'occasion de faire baisser ce taux, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage des élèves ? Les choix budgétaires, imposés à coup de 49.3, en ont semble-il, encore une fois, décidé autrement ", constate Jérôme Dutron, co-secrétaire départemental de la FSU de la Manche.

Sud Éducation Manche voit dans les choix de l'administration " **le démantèlement, l'appauvrissement et l'externalisation des missions du service public d'éducation. Une école sans moyens est assurément une école de l'inégalité sociale. "**

Les élus du Sgen-CFDT " **ne comprennent pas l'actuel choix de supprimer trois postes de maître Rased (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) et deux postes dans les CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) alors même que les élèves présentant des troubles du comportement plus ou moins importants sont de plus en plus nombreux "** .

Mesures rendues

le 2 mars

Les organisations syndicales s'accordent à souligner que cette carte scolaire va " **pénaliser l'ensemble des écoles publiques du département. Ce ne sont pas les nécessaires aménagements en REP ou l'affichage du plafonnement à 24 en GS, CP et CE1 qui vont améliorer les conditions d'apprentissage de tous nos élèves. "**

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche devrait présenter ses mesures de rentrée à la suite d'un conseil départemental de l'Éducation nationale qui se tiendra le 2 mars prochain.

Gilles PATRY



Le comité technique départemental enterinera les décisions d'ouvertures et fermetures de classes le 2 mars prochain. PDM